



France Daigle – Photo: Olivier Hanigan

Après la bataille du joul au Québec, voici la bataille du chiac au Nouveau-Brunswick. Et l'auteure acadienne France Daigle, lauréate du Prix du Gouverneur général 2012 pour son roman *Pour sûr*, se porte à la défense de Marie-Noëlle Ryan, professeure de philosophie à l'Université de Moncton. En février, celle-ci a dénoncé au *Téléjournal Acadie* la mauvaise grammaire, les fautes d'orthographe et la syntaxe douteuse de ses étudiants. Ses déclarations ont soulevé une grosse polémique et fait réagir la Fédération des étudiants de l'Université, qui a envoyé une lettre au Sénat académique dans laquelle elle accuserait la professeure de diffamation.

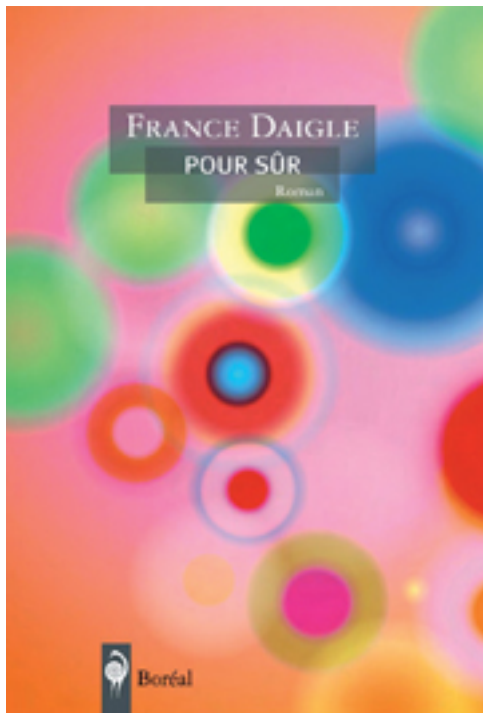
« Le message de Marie-Noëlle Ryan est la vérité, et il faut que ces choses-là soient dites », explique France Daigle, dont l'appui peut paraître contradictoire. Son 10^e roman, *Pour sûr*, fait

France Daigle «Une langue ça s'entretient

Écrit par Julie Barlow
Mardi, 28 Mai 2013 21:55 -

la part belle au chiac, ce célèbre patois acadien qui mélange vieux français, français et anglais, avec ses
quoisse
(qu'est-ce),
avont
(ont),
yinque
(rien que) et autres
cawler
(appeler) !

L'actualité a rencontré France Daigle entre deux trains, à la gare Bonaventure, à Montréal. Elle nous parle des forces et faiblesses du chiac ainsi que de l'avenir du français au Nouveau-Brunswick, où 300 000 Acadiens baignent dans l'anglais depuis plus de deux siècles.



Pourquoi défendez-vous Marie-Noëlle Ryan ?

Je trouvais ridicule qu'on s'attaque à elle pour ses propos. Elle enseigne depuis 12 ans et sait

de quoi elle parle. N'attaquez pas le messenger ! Beaucoup de jeunes francophones de chez nous ont de la difficulté à s'exprimer correctement en français écrit.

Mais vous-même, dans Pour sûr, vous détournez délibérément le français. Vous francisez des mots anglais, tordez la grammaire, déboîtez la syntaxe...

Parce que c'est une expérience littéraire qui consiste à transposer le registre oral, le chiac, en langue écrite, un peu comme l'a fait Michel Tremblay pour le joual. Même si le livre a été bien reçu, beaucoup de gens remettent en question l'intérêt d'écrire en chiac. Et je les comprends ! Mais un écrivain travaille avec un matériau : la langue et sa palette de registres. Le chiac existe, je l'utilise et je m'en amuse, mais je ne le défends pas. C'est une langue hybride, mixte, à laquelle j'ai dû donner ses structures pour la rendre à l'écrit. Mais je ne veux pas que les gens me prennent en exemple et disent : « Le chiac est autorisé. On n'a plus besoin d'apprendre le français. »

Alors pourquoi avoir choisi d'écrire en chiac ?

Par souci de vérité. Vers mon cinquième roman, je me suis rendu compte que je ne pouvais pas faire parler mes personnages avec réalisme sans recourir au chiac. Sinon, j'inventais une réalité qui n'existait pas. Je voulais que mes lecteurs entendent l'humour et la culture du Nouveau-Brunswick. Donc, il fallait écrire en chiac, comme Michel Tremblay a écrit en joual.

Où tracez-vous la limite de l'usage du chiac ?

Le chiac, comme le joual, appartient au registre oral, qui n'est qu'un aspect de la langue. Ce n'est pas « une » langue et ce n'est pas « la » langue. Les francophones du Nouveau-Brunswick, y compris les jeunes, doivent être conscients que le chiac ne suffit pas si on veut avancer dans la vie. Il fait partie de nous, mais peu importe où tu travailleras, tu n'éciras pas en chiac. C'est toute l'Acadie qui a un problème si une masse critique d'Acadiens ne réussit pas à écrire et à s'exprimer correctement en français. C'est le sens de l'intervention de Marie-Noëlle et la raison de mon appui.

D'après vous, les Acadiens devraient-ils apprendre le français normatif à l'école, comme au Québec ou en France ?

Oui et non. La question est de savoir quelle norme. Le français normatif du Québec n'est pas exactement celui de Paris. Mais je crois que pour sauvegarder le français au Nouveau-Brunswick, il ne faut pas non plus être trop rigide sur la norme. Je crois qu'on ne peut pas exclure une certaine présence de l'anglais dans le français d'ici, en raison de notre histoire. Car l'écart entre le français parlé et le français écrit est plus grand au Nouveau-Brunswick qu'au Québec.



L'Université de Moncton, là où la polémique sur le chiac a été déclenchée par la professeure de philosophie Marie-Noëlle Ryan.

Est-ce pour cela que vous avez critiqué le français comme étant trop figé ?

Oui, et je me suis aperçue à quel point il l'était en écrivant mon dernier livre ! Il y a une tendance à voir le français comme un monument intouchable. Moi, je me suis amusée à créer des accents, à déformer les mots. C'est quand même notre langue, on peut la rendre malléable jusqu'à un certain point, on peut se l'approprier comme on veut !

La forte présence de l'anglais explique-t-elle la mauvaise qualité du français des étudiants au Nouveau-Brunswick ?

Il faut vivre ici pour comprendre à quel point l'anglais envahit notre espace mental. Notre rapport avec cette langue est d'ailleurs doublement, voire triplement marqué. Dans le passé, nous avons été mis de côté par les Anglais. Ensuite, nous avons toujours vécu entourés d'anglophones. Mais en plus, l'anglais est devenu la langue prédominante dans le monde. Tout un défi ! Nous avons certainement acquis quelques mauvaises habitudes liées à cet environnement. Mais je ne rejeterais pas toute la responsabilité là-dessus. Après tout, la situation n'est pas brillante non plus dans les écoles du Québec. La présence de l'anglais n'est donc pas seule en cause.

Que proposeriez-vous pour lutter contre l'affaiblissement du français au Nouveau-Brunswick ?

Trois choses. D'abord, nous gagnons à être plus ouverts à de nouvelles façons d'enseigner. Enseigner une langue en milieu minoritaire, ce n'est pas comme enseigner là où la majorité parle la même langue. Le chiac est très éloigné de la norme. Alors quand les enfants vont à l'école, ils ne peuvent pas simplement écrire comme ils parlent. Sinon, leurs travaux sont bourrés de fautes ! L'enseignement en milieu minoritaire doit donc faire appel à des mécanismes différents et à une pédagogie adaptée. Les recherches en pédagogie nous apporteront des solutions à ce problème, j'en suis convaincue.

Ensuite, il faut avoir des enseignants convaincants. Que l'on donne aux enfants des matériaux intelligents, actuels, intéressants et de qualité en français. Quand j'étais en 10^e année [4^e secondaire], notre prof d'anglais nous a donné à étudier « The Sound of Silence », de Simon and Garfunkel, et

«

»

Suzanne »,

de Leonard Cohen. Tout le monde s'y est intéressé ! Pourquoi ne peut-on pas faire la même chose aujourd'hui avec des chansons en français ? Pour motiver les jeunes, il y a tellement de matière intéressante. Rien n'excuse que le français soit ennuyant ! Enfin, puis-que nous vivons en situation minoritaire, nous devons faire en sorte que le français standard s'enracine bien. Et pour cela, il faut responsabiliser les francophones afin qu'ils soient plus exigeants envers eux-mêmes et envers les autres à tous points de vue.

Une nouvelle génération de leaders politiques est-elle nécessaire, comme celle de l'ancien premier ministre Louis Robichaud, qui a fondé l'Université de Moncton en 1963 et a déclaré la province officiellement bilingue en 1969 ?

Certes, la politique a contribué à la survie du français au Nouveau-Brunswick. Mais il ne faut pas compter uniquement sur la politique, ou les politiciens, pour assurer notre avenir. Une langue, ça s'entretient. On ne peut pas la laisser aller, surtout pas chez nous ! Il faut que les gens soient responsables.

Le français est-il menacé au Nouveau-Brunswick ?

Non, loin de là. Pour vous donner une idée, je connais des gens dans le nord de la province qui ne parlent même pas l'anglais. Et j'ai espoir. Nous sommes certaine-ment isolés du reste de la francophonie, mais nous l'avons toujours été. Depuis les années 1960, nous nous sommes donné des outils pour vivre en français plus que jamais. Et grâce aux nouvelles technologies, les livres, la musique, les magazines, les films sont plus accessibles que jamais.

Le Québec devrait-il en faire davantage pour appuyer la sauvegarde de la langue française en Acadie ?

Si quelqu'un nous a abandonnés, c'est la France, ce n'est pas le Québec ! Les Québécois, on les connaît, on les voit à la télévision. Ils font des choses intéressantes et il y a beaucoup d'échanges avec eux, mais nous ne vivons pas la même réalité. Les Acadiens ne se définissent pas par rapport aux Québécois. Le Québec, c'est autre chose, une autre entité. Nous avons toujours été là où nous sommes. Nous sommes des cousins, apparentés, mais vivant dans des foyers distincts.

Qu'est-ce que le Nouveau-Brunswick apporte à la francophonie ?

Au risque de paraître prétentieuse, je dirais que mon roman *Pour sûr* contribue à montrer que nous sommes des citoyens du monde et que l'Acadie a son génie propre, avec un humour particulier. Dans un des chapitres, il y a deux types sur un terrain de golf. Le premier est

tellement fier que le Nouveau-Brunswick ait 20 fois plus de terrains de golf que la France !
L'autre réplique qu'il y a tellement de vignobles et de châteaux en France que les Français n'ont pas eu assez de terre pour faire des terrains de golf !

Notre éloignement des grands centres de la francophonie, ce n'est pas une faiblesse, mais une force. Il nous donne de l'espace pour approfondir nos réflexions sur le monde dans lequel nous vivons et sur nous-mêmes. Mais il faut que nous soyons forts et déterminés pour continuer à vivre en français. Et c'est ce que je reproche à nos étudiants : pour-quoi veulent-ils étudier en français sans adopter les outils nécessaires pour pouvoir lire et s'exprimer correctement par écrit ? Car en faisant cela, ils s'excluent eux-mêmes de la culture francophone, qui est tellement grande, riche et intéressante.

Cet article [France Daigle : «Une langue, ça s'entretient»](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [France Daigle «Une langue ça s'entretient](#)